

Equality of opportunity
Discussion
Alain Trannoy

Sébastien Roux

Insee

Séminaire Inégalités 18/11/2016

Une réflexion sur les inégalités

- Faire l'état des lieux sur les avancées du concept d'"égalité des opportunités" en économie
- Présentation de ce concept:
 - Introduction de la notion d'inégalités légitimes, d'autres étant illégitimes
 - Les inégalités légitimes sont liées aux efforts des agents
 - Les inégalités illégitimes sont celles liées aux circonstances
 - Positionnement par rapport à l'égalité des chances (Rawls) et à la capabilité (Sen) qui sont des concepts ex-ante
 - Tension entre deux principes: compensation et récompense
- Traduction pratique
 - Difficulté à distinguer ce qui relève de l'effort et des circonstances (Roemer vs Fleurbaey-Barry). Choix social en définitive...
 - Rôle de la chance
 - Illustration par quelques politiques visant à diminuer les inégalités d'opportunité

Une question philosophique

- Notion d'inégalités légitimes (acceptables) vs illégitimes (qu'il faut compenser): idées déjà présentes chez Rawls (cf. biens premiers dont la distribution initiale est plus importante pour la justice sociale - égalité des chances)

Processus de différenciation:

- ① On alloue des individus des ressources (biens premiers - capacité - circonstances): inégalités illégitimes
 - ② Les individus exercent leur liberté (ou leur effort): inégalités légitimes
 - ③ Les inégalités ex-post sont la somme (ou la combinaison) de ces deux types d'inégalité
- Distinction des autres concepts par le fait que EoP considère les inégalités ex-post, alors que les autres ne considèrent que les inégalités ex-ante.

Est-ce vraiment l'originalité profonde du concept d'inégalités d'opportunité? (Rawls pourrait être compris indépendamment du timing, notion de responsabilité induite par la liberté).

Effort et Circonstances

Ne serait-ce pas plutôt la façon de décrire une forme d'inégalités légitimes, fondé sur l'effort différencié des agents?

- Intérêt du concept: propose une définition opérationnelle des efforts et des circonstances
- Mais en fait deux définitions difficilement conciliables:
 - On est responsable de ses préférences, qui impactent nos actions: les inégalités de circonstances sont alors résiduelles, une fois tenu compte des actions de l'individu. Principe de récompense.
 - On est responsable de ce que l'on maîtrise: une partie des actions dépendent d'aspects non maîtrisés, on isole alors les circonstances, les inégalités liées aux efforts sont alors résiduelles. Principe de compensation.
 - Exemple du fumeur.
- Dans chaque cas, besoin d'une observation extensive soit des actions, soit des circonstances.
- Problème: difficulté à concilier les deux principes.

Lien avec autres concepts économiques?

- Approche normative assumée
- Mais introduction d'un concept d'effort et de responsabilité: théorie des incitations?
En particulier, les inégalités légitimes sont celles associées à des efforts différenciés: ce qui rend l'approche compatible avec la théorie des incitations. Arbitrage équité-efficacité ...
- L'idée de compenser les inégalités est-elle proche du concept d'assurance?
cf. introduction de la chance comme un élément à compenser.

Les inégalités d'effort

- Les individus peuvent différer sur leurs allocations initiales (circonstances) et sur leurs efforts
- Quelles sont les raisons de ces inégalités d'efforts entre individus? Contrôle de celles liées aux circonstances (Roemer), mais est-ce suffisant?
- Idée de Roemer: considérer que les distributions d'effort sont les mêmes par circonstance (résumées par grand type) . Cela permet d'interpréter les différences entre distribution par circonstance comme des inégalités d'opportunité.
Mais est-on certain que les distributions d'effort sont les mêmes à circonstance donnée? (question de la corrélation entre circonstances et effort).

Consensus social?

- La distinction/frontière entre efforts et circonstances dépend en fait du consensus social autour de la notion de légitimité de la différence
Mais cela est compliqué par le fait que le consensus peut varier fortement selon le contexte (cf. distinction entre écolier et vendeur, figure 5)
- La notion de contribution des individus n'est pas prise en compte dans l'ensemble de ces critères: on accepte plus facilement des inégalités (notamment liées aux efforts ou au talent) si elles se traduisent par des contributions à une structure plus large (entreprise, société, ...).
Peut-on intégrer cette idée pour avoir un critère un peu plus opérationnel pour distinguer les deux types d'inégalité?

Problèmes de mesure

- Difficulté de mesure de l'effort (information privée) et des circonstances. Problème de fond: on ne peut pas tout observer.
- Une formalisation rapide: $Y(c, e) = \alpha c + \beta e$
 - Chez Roemer, l'inégalité liée à l'effort s'estimera en projetant Y sur c et en décomposant la variance de Y en la variance expliquée par les circonstances, le résidu correspondant à l'effort
 - Chez Fleurbaey-Barry, la démarche est inverse (cf. table 1, décomposition des inégalités expliquées)
- Quid des inégalités non expliquées? Si elles sont très importantes, on risque de passer à côté de phénomènes importants.
- Quid de la finesse de la description des efforts et des circonstances (peut jouer un rôle important sur la décomposition de la variance)?

Quelques exemples de politiques

- Remarque de forme: partie apparaissant décalée par rapport au reste de l'article
- Plusieurs politiques examinées, mais en quoi illustrent-elles précisément les inégalités d'opportunité (à différencier des biens premiers de Rawls ou de la capabilité de Sen) ?
- Dans chaque cas, préciser ce que sont les efforts et les circonstances? Comment les idées développées auparavant aident-elles à comprendre ces politiques?

Conclusion

- Un article présentant de façon très pédagogique le concept d'inégalité des opportunités
- Concept articulant les principes de compensation et de récompense
- Mais pour l'instant, difficulté à construire de tels indicateurs d'inégalité:
 - Est-il possible de construire un consensus sur la frontière entre circonstances et efforts?
 - Même ceux-ci bien choisis, peut-on bien les observer?
 - Comment intégrer et considérer les aléas (chance)?
 - Distinction entre approche de Roemer et Fleurbaey ...
- Il s'agit d'un rapport d'étape: des solutions seront peut-être proposées pour répondre à ces questions.